AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1106
FR0011981968-FS0547

26 juin 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 juin 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 20 juin 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société WORLDLINE, et détenir, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 18 795 113 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 6,63% du capital et 5,73% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	14 009 755	4,94	14 009 755	4,27
Goldman Sachs & Co. LLC	4 746 010	1,67	4 746 010	1,45
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	23 766	0,01	23 766	0,01
Goldman Sachs Bank Europe SE	13 957	ns	13 957	ns
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**18 795 113**	**6,63**	**18 795 113**	**5,73**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 34 089 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 4 089 actions WORLDLINE résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et,

- 30 000 actions WORLDLINE résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement physique, exerçable jusqu'au 20 juin 2025.

[1] Sur la base d'un capital composé de 283 571 633 actions représentant 327 800 271 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 13 936 387 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 7 312 729 actions WORLDLINE résultant de la détention de 47 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 décembre 2025 et le 16 avril 2040 ;

- 1 738 380 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

- 4 766 actions WORLDLINE résultant de la détention de 7 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 27 juin 2025 et 31 décembre 2030, à des prix compris entre 2,14 € et 8,00 € ; et,

- 4 880 512 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026.